

Séance du 20 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt juin à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Patrice MOUSEL, Maire.

*Présents : tous les membres en exercice, à l'exception de :
Mme MASCRET N. absente excusée.
Ms GAIDOZ H. et LOURDAULT M. absents non excusés.*

Mme DOUSSAINT N. a été élue secrétaire de séance

Le maire ouvre la séance et entame l'ordre du jour :

Approbation de la séance du 23 mai 2017

16 pour

L'assemblée approuve la séance du 23 mai 2017 à l'unanimité des présents

N° 34-2017

Choix des entreprises pour la construction de la salle polyvalente

15 pour 1 abstention

Le maire expose à l'assemblée les travaux de la C.A.O. (Commission Appel Offre) qui se sont déroulés en trois temps.

- Le 16 mai 2017 ouverture des plis.

Ensuite, l'analyse des offres est réalisée et des négociations sont menées.

- Le 19 juin dernier, étude des offres définitives pour choix des entreprises pour 13 lots différents.

La commission analyse les offres des mieux disant, lot par lot, afin de proposer un choix définitif à l'assemblée.

A savoir :

*- **Lot 1 : Terrassement V.R.D. estimation : 99 405 € H.T.***

Ent. mieux disante SRTP : 93 000 € H.T.

*- **Lot 2 : Inclusions rigides, estimation 32 515 € H.T.***

Ent. mieux disante MENARD : 39 500 € H.T.

*- **Lot 3 : Gros œuvre, estimation : 288 000 € H.T.***

Ent. mieux disante MATHIS : 256 484 € H.T.

- **Lot 4 : Charpente Bois**, estimation : 39 043 € H.T.
Ent. mieux disante Le Bâtiment Associé : 40 000 € H.T.

- **Lot 5 : Charpente Métallique**, estimation : 21 498 € H.T.
Ent. mieux disante : NOGUES : 21 500 € H.T.

- **Lot 6 : Couverture bardage**, estimation : 166 000 € H.T.
Ent. mieux disante : Couvreurs sparnaciens : 195 000 € H.T.

- **Lot 7 : Menuiseries Extérieures**, estimation : 85 600 € H.T.
Ent. mieux disante : FRECHIN : 88 666 € H.T.
+ options motorisation des stores : 2 884 € H.T.

- **Lot 8 : Plâtrerie, Plafonds, Menuiserie**, estimation :
91 700 € H.T.
Ent. mieux disante : PLAFDECO : 76 169 € H.T.
+ option meuble bar et accueil : 7950 € H.T.

- **Lot 9 : Revêtement Céramique**, estimation : 46 315 € H.T.
Ent. mieux disante : CALLEBAUT : 51 914 € H.T.

- **Lot 10 : Peinture Intérieure**, estimation : 26 000 € H.T.
Ent. mieux disante : GONEL : 15 921 € H.T.

- **Lot 11 : Electricité**, estimation : 64 000 € H.T.
Ent. mieux disante : IBA Electricité : 45 500 € H.T.

- **Lot 12 : CVC Plomberie**, estimation : 69 000 € H.T.
Ent. mieux disante : SAREMICO : 95 000 € H.T.

- **Lot 13 : Rideaux de scène**, estimation : 9 143 € H.T.
Ent. mieux disante : DOUBLET : 7 170 € H.T.
+ motorisation des rideaux : 2 400 € H.T.

- Entendu cet exposé, l'assemblée analyse ces propositions,
- Questionne les membres de la commission pour quelques précisions complémentaires.

- *Décide de retenir le même choix proposé par la commission d'appel d'offre.*

Mme POCQUET A-M qui s'abstient au vote s'exprime à propos du projet qu'elle juge prévu trop petit et mal placé dans la commune.

N° 35-2017

F.P.I.C. (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales)

16 pour

F.P.I.C. : Ensembles intercommunaux : répartition du prélèvement et/ou du reversement entre l'EPCI et ses communes membres pour 2017

Le maire expose à l'assemblée ce mécanisme de péréquation appelé FPIC qui consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Trois modes de répartition entre l'EPCI et ses communes membres sont possibles :

- 1) *Conserver la répartition dite « de droit commun »*
- 2) *Une répartition « à la majorité des 2/3 »*
- 3) *Une répartition « dérogatoire libre »*

Dans la première option :

- *La commune de Warmeriville jusqu'ici contributrice (63 696 € versé en 2016) deviendrait bénéficiaire et recevrait une somme : 29 398 €*

Après réflexion, l'assemblée opte pour l'option N° 1

Laquelle permettrait à la collectivité de Warmeriville de bénéficier d'une contribution de 29 398 €.

Sujet 4 : Redéfinition du prix de vente de l'ancien cabinet médical

Sujet reporté

Tirage au sort pour les jurés d'assises :

L'assemblée procède au tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2018.

Sont désignés par le sort :

<i>prénom - nom- nom d'usage</i>	<i>date de naissance</i>	<i>lieu de naissance</i>	<i>adresse</i>
<i>Isabelle HOMMET PIERRON</i>	<i>04/09/1966</i>	<i>Wissembourg</i>	<i>14 rue de Rethel WARMERVILLE</i>
<i>Brigitte MOZZICONACCI</i>	<i>02/12/1959</i>	<i>Reims</i>	<i>11 avenue du Val des Bois</i>
<i>Karine HOURLIER</i>	<i>04/04/1970</i>	<i>Reims</i>	<i>33 rue du Finage</i>
<i>Philippe HEIM</i>	<i>30/09/1970</i>	<i>Rethel</i>	<i>2 rue du Châtelet</i>
<i>Philippe ADAM</i>	<i>20/05/1956</i>	<i>Sedan</i>	<i>5 impasse de Chouilly</i>
<i>Sébastien LIESCH</i>	<i>09/08/1970</i>	<i>Reims</i>	<i>17 rue de Ragonet</i>

Informations diverses :

Le maire :

- informe l'assemblée de l'état d'avancement des travaux relatifs au parc. Il signale qu'il y a quelques difficultés avec les allées. Il sera nécessaire de les faire à nouveau dans de meilleures conditions climatiques. Concernant les jeux, il y a quelques soucis pour l'installation d'un jeu en particulier qui nécessitera des moyens techniques supplémentaires en raison de son poids car il sera livré tout monté. Il manque également quelques barrières de sécurité sur le pont de la Suippe.*
- Signale qu'une salle de fitness ouvrirait dans la zone du Val des Bois, derrière la boulangerie Ste Catherine.*

Mme DOUSSAINT N. :

- Signale que le « claire et net » de septembre ne comporte pas assez de sujets pour prévoir une édition début septembre. Il sortira donc plus tard dans le mois.*
- Informe l'assemblée qu'une animation est prévue durant l'été, le 29/7/17 exactement, pour les jeunes ados (des Segway) ou (une Double faucheuse) et pour les petits (un Crocoboggan) suivi d'un goûter. Ces animations seront installées sur la nouvelle placette devant le Centre Associatif.*

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20 h 58.

Suivent les signatures :

MOUSEL Patrice :

LIESCH Jean-Michel :

DOUSSAINT Nadia :

GRIFFON Pol :

DOBIGNY Myriam :

RICHARD Daniel :

POINSOT Jean-Marie :

CAILLOT Jeanne :

DESÉNÉPART Agnès :

SOSNOWSKI Richard :

GAIDOZ Hervé :
Absent

CHARBEAUX Armelle :

MASCRET Nathalie :
Absente excusée

GUARDABASSI Carole :

MASSICOT Fabien :

HAUTAVOINE Gérard :

POCQUET Anne-Marie :

LOURDAULT Marc,
Absent

LEROY Herbert :